

Un brave

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 21

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



BERTHE BERNARD
(Suite.)

Elle remontait plus loin encore et, de souvenirs en souvenirs, jusqu'au dimanche où, sur le quai, au bord du lac, elle les avait aperçus tous deux, Jules et lui, la regardant avec obstination. Elle sentait bien qu'ils l'admiraient et que de cette admiration sortirait peut-être un mariage. A vingt ans, malgré soi, on rêve toujours un peu au mari possible, au chevalier inconnu, au prince charmant. Elle chercha à démêler sa première impression et se convainquit sans peine qu'à cette époque, elle n'éprouvait de préférence pour aucun. C'était M. Bernard qui avait demandé sa main, et c'est pour lui que son cœur s'était décidé, c'est lui qu'elle avait irrévocablement aimé. Mais si Georges avait pris les devants, fallait-il croire que les rôles eussent été changés, que c'est à lui qu'elle se serait liée, qu'elle aurait juré d'être fidèle ?

Désolante énigme. On ne s'aimait donc pas fatalement ! On n'était donc pas de toute éternité voué l'un à l'autre ! Le hasard décidait, préjugait, agissait. Jules et elle auraient pu ne pas se connaître ! C'était affreux ! Mais une plus affreuse chose, n'était-ce pas, le choix fait, qu'il ne fût point éternel ? Aimer encore ! En aimer un autre !... Ah ! le pauvre cœur humain qui pouvait ainsi se déprendre ! Ainsi l'héroïsme d'une passion qui, dans une heure d'enthousiasme, exaltait nos plus nobles sentiments, pouvait s'éteindre un jour ? Le souvenir en vacillait quelque temps en nous pour s'évanouir dans l'oubli ? Quelle misère !

* * *

Berthe sortait de ces crises, lasse, épuisée et déprimée, l'esprit vraiment malade. Elle regardait autour d'elle, en une absolue détresse, comme si elle survivait à quelque immense cataclysme, comme si tout se fût abîmé à ses yeux. Et elle s'abandonnait à cette désolation. La pauvre femme faisait alors pitié, mais cet accablement ne durait qu'un temps. La réaction suivait aussi violente que la dépression avait été lourde. Berthe se révoltait. Non, elle ne se soumettrait pas à cette règle — si règle il y avait. Non, elle n'oublierait pas. Non, elle ne trahirait pas la foi jurée ! Elle aurait plus de fierté. Elle aurait plus d'orgueil. La fidélité promise à Jules, elle la garderait, en dépit de tout. Et, malgré les heures de lassitude, malgré la souffrance, elle se raidit de plus en plus dans cette volonté. Non, elle ne se remarierait pas. Tante Lavanchy avait raison. Les mariages sont écrits dans le ciel et il ne suffit pas d'un caprice pour en raturer l'inscription. Non, non. Elle resterait veuve. Elle serait forte. On verrait bien.

Et d'abord, plus de visites de Georges, plus d'entretiens en tête à tête, plus d'intimité, même plus de relations quelconques. A son retour, il trouverait porte close. C'était le plus sage. Si, quelque jour, elle le rencontrait chez des amis communs, dans le monde, il ne saurait jamais ce qui l'avait changée ainsi. Là, elle lui sourirait, elle sourirait à tous, avenante, gracieuse, aimable, mais fidèle ! Oui, elle aurait la force de sourire sans trahir sa souffrance intime. Elle serait de ces victimes résignées, ignorées, portant au cœur une blessure secrète, le *Vase brisé* du poète... Et elle en mourrait de cette blessure, elle le savait, elle le sentait... Nul ne le saurait... sinon Jules, là-haut, qui se réjouirait d'un si beau sacrifice...

VII

Ainsi, tout était bien décidé, irrévocablement décidé... Et le jour où Georges Vaudroz sonna à la porte, comme Berthe était seule, elle alla ouvrir, le vit, oublia tout et le reçut. Ah ! ne croyez pas que la pauvre petite renonça à ses superbes déterminations. Non ! non ! mais elle avait réfléchi que rompre si brusquement avec lui inspirerait des doutes à ce jeune homme et le mettrait sur la piste d'un secret qui ne devait être dévoilé à âme vivante. Et ce

fut le commencement des capitulations. Georges Vaudroz entra, parla de l'affaire qui l'avait retenu au chef-lieu : un crime passionnel, une femme tirant sur son mari au cours d'une scène de jalousie. Il n'insista pas, d'ailleurs, sur le fait, préférant dire, très délicatement, l'ennui qu'il avait eu de rester si longtemps séparé de Mme Bernard. Mais il dit cela d'un ton si calme, avec un air si tranquille, que Berthe fut complètement rassurée. On en revint alors au projet de promenade qu'elle repoussa d'emblée. Le substitut s'étonna, interrogea. Pourquoi cette décision ? Pourquoi ce retour en arrière ? Elle n'aurait pu le dire. Aussi finit-elle par accepter de nouveau. Et puis, n'est-ce pas, une fois n'est pas coutume. Cela n'engage à rien.

Alors, ce fut une vraie débâcle. Berthe ne résista plus, se laissant glisser dans ce qu'elle appelait naïvement sa faute ou sa trahison. Et cette glissade ne lui paraissait pas douloureuse. Au contraire, elle y prenait plaisir. La promenade eut lieu, avec toutes les précautions que commandait la prudence, chacun sortant de son côté pour rejoindre l'autre hors de ville. Et cette promenade se renouvela. C'est à croire que tous deux perdaient la tête.

Sur ces entrefaites, Georges Vaudroz, jugeant que décidément la magistrature n'était « pas dans ses cordes », avait démissionné. Son réquisitoire dans l'affaire passionnelle de Lausanne n'était point, cependant, pour le décourager. Des félicitations, des promesses, des compliments, même de ses vieux maîtres, auraient dû le retenir au Parquet. Mais il maintint sa décision. Et, maintenant, il hésitait entre le barreau et le professorat. L'Université de Berne lui offrait une chaire de droit pénal. Certains travaux publiés par lui justifiaient pleinement cet appel. D'autre part, quelque chose — il savait quoi, mais ne l'avouait pas — le retenait dans le pays. Ce départ possible les inquiétait tous les deux. Ils en parlaient, mais ni l'un ni l'autre n'osait marquer une préférence. Ou bien, ils jouaient au plus fin : Georges Vaudroz affirmait alors son désir d'accepter l'offre bernoise, dans le seul but de voir réagir Berthe, et celle-ci approuvait, dans la seule pensée d'être démentie.

(A suivre.)

G. HERITIER.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

L'assemblée de Grandson a été fréquentée par une centaine de Vaudoises, qui ont pleinement joui de l'aimable accueil des Grandsonnoises et de la beauté du pays. Le matin, elles ont assisté au culte, visité l'exposition d'ouvrages et le château, puis pique-niqué sur l'herbe, au bord de l'eau.

A 13 heures, a eu lieu l'assemblée, à l'Hôtel de Ville, coquettement fleuri de gentianes et de roses blanches. Neuf sections y étaient représentées. Elle a approuvé la gestion du Comité central et les comptes, vérifiés par Penthalaz; ils présentent 290 fr. 20, aux recettes, 153 fr. 40 aux dépenses et un boni de 136 fr. 80. L'avoir social est de 471 fr. 80.

Après les intéressants rapports des sections, Vevey a demandé un contact plus fréquent et plus suivi avec le Comité central. Les statuts prévoient que le Comité central est formé de sept Vaudoises de Lausanne et d'une déléguée de chaque section. Ce grand comité n'a jamais été réuni à cause des frais de transport et de la difficulté des voyages. Pour répondre aux vœux émis, ce grand comité se réunira une fois l'an, au moins. Lorsque les sections le désireront, à l'occasion d'une de leurs soirées ou de leurs assemblées, une délégation du Bureau central ira les visiter.

La section de Genève attire l'attention des Vaudoises sur le Bureau vaudois de bienfaisance, à Genève, qui a besoin d'amis et de souscripteurs; que

les Vaudoises contribuent à la vente que le Bureau de bienfaisance organise à Genève pour cet automne.

Un prochain Comité central étudiera la question des cartes semblables pour toutes les sections à envoyer par la trésorerie centrale. Que les sections veuillent bien discuter cette question et arriver avec des propositions au prochain Comité central.

Le Comité central a été réélu, et Mme Widmer-Curtat acclamée présidente. Mme Dr Nagel, présidente de la section de Cully, remplace Mme Schnetzler comme vice-présidente, et Mlle Nicodet (Lausanne), devient trésorière centrale, à la place de Mme Paul Bonnard.

Etant donné le nombre inattendu d'objets exposés, leur diversité, la difficulté de composer un jury, l'assemblée a décidé de ne pas attribuer, pour cette année, de diplômes d'ouvrages et d'attendre l'an prochain. L'exposition, fort bien installée dans la Salle paroissiale et très visitée, comprenait une grande diversité d'objets plus gracieux les uns que les autres.

Le concours de costumes pour le prix Widmer reste fixé au 25 septembre, à Gryon. Que celles qui ont de bonnes idées à ce sujet veuillent bien en informer le Comité central.

L'assemblée a été suivie d'un thé copieux, gracieusement servi par les Grandsonnoises, au milieu des chants et des conversations amicales. Chaque Vaudoise a eu le plaisir de trouver une superbe rose dans sa tasse et ne savait comment remercier le *Chœur Cœcilia* et sa présidente, Mlle Walter, de toute la peine qu'ils avaient prise pour bien recevoir l'Association. Un chaud merci de toutes à la section de Grandson !

S. B.

Un brave. — On a beaucoup parlé, ces jours, de Napoléon I^{er}, à l'occasion du centenaire de sa mort. Voici, à ce propos, une amusante anecdote :

Napoléon III reçut un jour la pétition que voici : « Sire, J'ai contracté sous votre cher oncle deux blessures mortelles qui, depuis cinquante ans, font l'ornement de ma vie, une à Wagram et l'autre à la cuisine droite.

» Si ces deux anecdotes vous paraissent susceptibles d'un bureau de tabac, mon espérance et mon épouse seront au comble; et quant à moi, Sire, j'ai bien celui de vous remercier d'avance, en vous priant d'affranchir votre réponse, si c'est un effet de votre bonté de m'écrire un petit mot. »

ROYAL BIOGRAPH. — Dès vendredi 20 courant, *Fleur des Champs*, comédie sportive avec Charles Ray; *L'Escrime*, huitième film officiel de l'Ecole de Joinville; *Les Gaminés de Paris*, ciné-roman Gaumont.

BIBLIOGRAPHIE

La livraison de mai de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Mme Neera : Scipion l'Africain. — Filippo Carli : L'évolution des révolutions (dernière partie). — Hector Nicole : La vie en Russie. L'école et l'enfant dans la Russie des Soviets (dernière partie). — J.-L. Perret : Kalevala, le trésor poétique du peuple finnois. — Clara Michel Delines : Mes souvenirs de Pierre Kropotkine (dernière partie). — Georges Eliot : Le mystère impitoyable. Nouvelle (seconde partie). — Chroniques américaine, suisse allemande, scientifique, politique. — Revue des livres.

La *Bibliothèque universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard,

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.